

Cheseaux, le

CONSEIL COMMUNAL

CHESEAUX

PREAVIS N° 29/2013

Demande de crédit pour la réfection du sol de la salle de gymnastique DLV V

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

1.- Motifs de la demande

La salle de gymnastique de DLV V est utilisée régulièrement depuis plus de 20 ans. Son revêtement a donc forcément subi les outrages du temps.

Ces dernières années, plusieurs réfections légères ont été effectuées au coup par coup, afin notamment de boucher quelques mini-fissures, car la situation globale ne présentait pas un caractère alarmant.

Cependant, ces interventions successives n'ont pas de caractère permanent et les fissures se reforment rapidement, dans le même temps que le surfaçage de la salle s'use inexorablement au gré de l'utilisation par les écoles et le VBC Cheseaux.

A chaque nettoyage à l'aide des machines, le risque s'accroît que par les fissures une infiltration d'eau ait lieu et endommage la sous-couche de mousse existante.

Dès lors, il nous paraît désormais urgent de remettre en état la surface de cette salle.

Les travaux pourraient avoir lieu durant les vacances d'été, ce qui permettrait d'une part d'avoir une salle en ordre pour la rentrée des classes et également pour la reprise du championnat suisse de volleyball.

A ce sujet, il faut également noter que les exigences au niveau du marquage des terrains de volleyball ont évolué, et que nous pourrions ainsi profiter de ces travaux de réfection pour mettre en conformité cet élément, d'autant plus utile que notre équipe fanion vient d'obtenir le droit de rejouer au sein de l'élite dès cet automne.

2.- Coût des travaux

Après avoir demandé plusieurs offres, nous avons procédé à un comparatif et retenu celle qui est financièrement la plus avantageuse.

Travaux préparatoires (installation, marquage des zones)	Fr.	7'600.00 HT
Réfection de surface du revêtement	Fr.	24'200.00 HT
Travaux de finition (couvertres de douilles etc...)	Fr.	1'150.00 HT
Marquage des lignes et zones de jeu	Fr.	6'150.00 HT
Maintenance initiale (première couche de glissance)	Fr.	<u>600.00 HT</u>
Total des travaux brut	Fr.	39'700.00 HT
Rabais de 3 % et escompte de 2 %	./.	<u>Fr. 1'950.00 HT</u>
Total des travaux net	Fr.	37'750.00 HT
TVA 8 %	Fr.	3'000.00
Réserve pour divers et imprévus (env 5 %)	Fr.	<u>2'250.00</u>
Montant total	Fr.	43'000.00 TTC =====

3.- Conclusion

La municipalité estime qu'il est nécessaire, au vu de l'état d'usure du revêtement de cette salle fortement utilisée de procéder au plus vite à la réfection envisagée.

Ceci exposé, la Municipalité vous demande, Monsieur le Président. Mesdames, Messieurs, de bien vouloir lui accorder un crédit de **Fr. 43'000.-- TTC** pour la réfection du sol de la salle de gymnastique DLV V.

et de donner à ces dispositions la teneur suivante :

LE CONSEIL COMMUNAL DE CHESAUX

- Vu le préavis municipal N° 29/2013 du
- Vu le rapport de la commission chargée d'examiner cet objet
- Considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

DECIDE

- d'accorder à la Municipalité un crédit de **Fr. 43'000.-- TTC** pour la réfection du sol de la salle de gymnastique DLV V.
- d'amortir cet investissement sur une durée de 10 ans
- d'autoriser l'exécutif à contracter si nécessaire un emprunt pour ce faire, ceci aux meilleures conditions du marché

DECHARGE

la commission de son mandat.

Adopté par la Municipalité en séance du

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :

Le secrétaire :

(L.S.)

L. SAVARY

P. KURZEN